REPUBLIQUE FRANÇAISE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

Séance du 19 mars 2021

Délibération **N°21CP-855**

Objet	Avis de la Région Grand Est sur la déclaration d'utilité publique du projet de centre de stockage CIGEO

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL GRAND EST DÉCIDE

Vu la délibération du Conseil Régional N°17SP-2321 du 20/10/2017 portant délégation de compétences à la Commission Permanente,

Vu l'avis émis par la Commission Environnement du Conseil Régional,

- **D'émettre un avis favorable** quant au caractère d'utilité publique que revêt le projet de centre industriel de stockage CIGEO joint en annexe.

Strasbourg le 19 mars 2021,

Le Président du Conseil régional

Jean ROTTNER